



Résolution de la conférence de branche chimie et pharma

5 % de salaire en plus, c'est possible - l'industrie chimique et pharmaceutique doit montrer la voie en matière de salaires !

Depuis des années, les travailleuses et les travailleurs de la chimie-pharma génèrent de juteux profits pour les entreprises qui les emploient. Dans un proche avenir, les collègues vont devoir faire face à des charges encore plus élevées. Il est temps que les entreprises augmentent les salaires en conséquence.

Les entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique s'en sont bien sorties durant la période du Covid : pendant les années de crise 2020 et 2021, des groupes comme Novartis, Roche et Lonza ont continué à engranger d'énormes bénéfices. Ils le doivent à l'engagement sans faille des travailleuses et des travailleurs. Or aujourd'hui, le personnel doit à nouveau supporter des contraintes très lourdes. Leurs revenus, et par là leur niveau de vie, sont en péril à cause du renchérissement élevé et de l'explosion des primes des caisses-maladie.

Pour atténuer cette charge, le syndicat Unia et les commissions du personnel de la branche chimique et pharmaceutique qu'il organise demandent aux grands groupes d'augmenter les salaires dans cette proportion. Ils formulent une revendication minimale commune pour les négociations salariales des différentes entreprises. Selon l'entreprise et la situation, des revendications plus importantes seront présentées. La position commune est la suivante :

- Une **augmentation générale des salaires** qui compense tant le renchérissement que l'augmentation des primes d'assurance-maladie. Mais aussi une hausse salariale qui permette aux salaires réels de progresser. Pour remplir ces deux critères, nous demandons une **majoration de l'ensemble des salaires d'au moins 5 %**.

Il n'existe guère de branches qui, comme la chimie-pharma, puissent se targuer d'une telle croissance de la productivité et de telles marges bénéficiaires. Pourtant, des années durant, ces atouts de notre branche ont profité presque exclusivement aux actionnaires. Cela doit cesser.

Tout comme doit cesser la pratique insensée d'accorder uniquement des augmentations « individuelles », selon des critères arbitraires fixés par l'entreprise seule. La crise actuelle place tous les salarié-e-s devant des défis colossaux. Il est donc nécessaire d'accorder une augmentation générale des salaires qui profite à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs.

Satisfaire à cette exigence minimale commune ne pose aucune difficulté aux entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique. Car les moyens sont là. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'ils soient investis en faveur des travailleuses et des travailleurs.